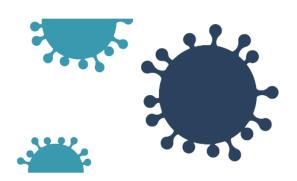
COVID-19

Mesures d'urgence / sécurité civile

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal



Destinataires: Tout le personnel, les gestionnaires et les médecins

Expéditeur : Mesures d'urgence et sécurité civile

Date: 6 août 2020

Obiet: SECTEURS AMBULATOIRES: RECOMMANDATION SUR LE PORT DE L'ÉPI EN

CONTEXTE DE PANDÉMIE À LA COVID-19

Des recommandations sur l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) ont été formulées par le service de prévention et contrôle des infections pour tout le personnel travaillant dans les secteurs ambulatoires accueillant une clientèle ne nécessitant pas d'hospitalisation.

Nous vous rappelons que <u>si vous travaillez en présence de patients et d'usagers à l'intérieur des installations</u> <u>du CIUSSS vous devez porter **en tout temps**</u> le masque de procédure <u>**ET**</u> une protection oculaire.

Par ailleurs, lorsque vous travaillez spécifiquement dans les secteurs ambulatoires, des **précautions supplémentaires peuvent s'appliquer pour vous ou pour l'usager**, en fonction des résultats des questionnaires de dépistage de la COVID-19 effectués auprès de tous les usagers.

Précautions à prendre selon les résultats du questionnaire :

A. Si réponses négatives au questionnaire de dépistage de la COVID-19 ET absence d'IMGA

Vous devez:

Porter un masque de procédure et une protection oculaire

L'usager doit :

Porter un masque procédure

B. Si réponse *positive* à l'une des questions du questionnaire COVID-19 <u>ET</u> absence d'IMGA, si la visite ne peut être reportée

Vous devez :

Respecter les précautions gouttelettes contact modifiées (PGCM). L'affiche de précautions PGCM est disponible sur l'intranet dans la section COVID-19 de la PCI.

L'usager doit :

Porter le masque de procédure

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Nord-del'Île-de-Montréal

Ouébec

C. Si IMGA prévu, vous référer au document « Liste IMGA selon catégorie de risque et mesures associées en contexte de transmission communautaire de COVID-19 » disponible sur l'intranet. **Important :** les usagers et le personnel doivent procéder à l'<u>hygiène des mains</u> en temps opportun. Nous comptons sur votre soutien et votre respect de ces directives pour assurer votre sécurité, mais aussi celle de nos usagers, de vos collègues et de vos proches. Vous avez des questions? Visitez la page COVID-19 de la PCI sur l'intranet. Merci de votre collaboration